



CCHSCT DGAC du 5 avril 2016

Après 11 mois sans CHSCT, du nouveau : La Secrétaire Générale préside le CHSCT DGAC. L'administration répond ainsi à une revendication déjà ancienne de FO.

Lors de cette séance, les représentants des personnels ont désigné FO afin d'assurer le secrétariat du CHSCT DGAC.

Pour cette nouvelle mandature, la priorité sera de finaliser et de mettre en œuvre le plan d'action « QVAT », mais, également de travailler à une meilleure prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail afin qu'elles deviennent une réelle priorité à la DGAC, notamment en intégrant les démarches qualité des services.

Révision du règlement intérieur du CCHSCT

Le règlement intérieur à prix en compte les dernières évolutions réglementaires du décret 82-453 modifié.

Une réflexion reste néanmoins en cours sur l'attribution du contingent annuel d'autorisations d'absence permettant l'exercice des missions des membres des CHSCT défini par l'arrêté du 27 octobre 2014.

Les suites données

Harmonisation des documents uniques

GT particulièrement actif où plusieurs réunions se sont déjà tenues. Rappel : Les travaux s'appuient sur les recommandations des ISST.

Les travaux déjà réalisés par le GT :

Définition de la nomenclature des familles de dangers, des risques associés ainsi qu'une standardisation des unités de travail pour l'ensemble des services.

Les travaux à venir :

Finalisation des critères d'évaluation et réflexion sur les mesures de préventions.

Un sous-groupe aura pour mission d'analyser l'adaptation nécessaire du module développé par HR Access afin d'établir le lien avec SIRH.

Dimensionnement des réseaux

Deux postes de conseiller de prévention à temps plein sont à pourvoir au SNIA et à la DSAC nord.

Séminaire des 20 ans du réseau de prévention DGAC

Les pistes de travail issues du séminaire de mai 2014 ont été déclinées en un programme ambitieux de 10 points.

FO regrette qu'aucun GT national ne soit mis en place afin de permettre une réflexion de fond sur les missions et sur les difficultés rencontrées au quotidien par les agents de prévention.

Alarme incendie dans les organismes DO

On avance, on avance, on avance ! La Direction des Opérations devait évoquer la problématique de « vidage du ciel » en CT ?

Il est important de préciser que récemment, un « vidage » de ciel a été mis en œuvre sur un de nos sites...

FO rappelle que cette problématique de sécurité incendie doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation des risques en CHSCT de proximité afin de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées à la réglementation nationale et aux réalités locales.

Les suites données au rapport de l'SST

Suivi des remarques faites en 2013 :

- 40% des actions ont été réalisées,
- 48% sont en cours de réalisation,
- 12% ne sont pas réalisées.

Programme annuel de prévention 2015-2016

Le programme annuel de prévention a été validé à l'unanimité.

Ce programme s'organise autour de 7 actions à mettre en œuvre :

1. L'harmonisation des documents uniques,
2. La qualité de vie au travail « QVAT »,
3. La formation des membres des CHSCT,
4. Les facteurs de pénibilité au travail,
5. Le plan de prévention du risque routier,
6. L'exposition aux champs électromagnétiques,
7. Les 20 ans de prévention à la DGAC.

Formation des membres de CHSCT

Un bilan sur la nouvelle campagne de formation des membres de CHSCT a été faite. A ce jour 10 formations ont été assurées par les 4 formateurs internes à la DGAC. Cette campagne va se prolonger tout au long de l'année 2016.

Ce qui change :

Le décret a rénové le déroulé de cette formation.

Elle se décompose dorénavant en 3 modules distincts.

1. Le premier d'une durée de 3 jours réalisé par l'employeur (DGAC)
2. Le second d'une durée de 2 jours devrait être réalisé par les syndicats. (Attente de finalisation par la DGAFP)
3. Le troisième d'une durée de 2 jours sur le thème particulier des risques psycho-sociaux (accords de 2009). A la DGAC, cette formation a été confié à une entreprise extérieure

Médecine de prévention

Le médecin chef de la DGAC a précisé certaines missions de la médecine de prévention.

Qualité de Vie au Travail (QVAT)

Le CCHSCT a obtenu 40 % de réponses au questionnaire national envoyé à l'ensemble des agents de la DGAC.

Avec ce résultat, certes en dessous des espérances (60%), les agents ont démontré tout l'intérêt qu'ils portent à leur qualité de vie au travail. La première analyse des réponses montrent une part importante d'agents en position défini par Karasck de « job strain » : (forte sollicitude associée à une faible marge de manœuvre).

Ces situations maintenant identifiées devront prioritairement faire l'objet de propositions dans le futur plan d'action.

Le volet qualitatif de la démarche a été effectué sur les sites désignés et fera l'objet d'une présentation lors du Comité de suivi national du 9 octobre prochain.

FO demandera à cette occasion qu'une réflexion soit menée sur le temps de travail à la DGAC afin de le rendre plus compatibles et respectueux du quotidien des agents.

Un GT protocolaire sur le télétravail devrait s'ouvrir prochainement pourquoi pas l'élargir la réflexion aux horaires variables.

Points d'informations

Une information a été faite sur les points suivants :

- La gestion des situations de crises,
- Le décret 2014-1159 portant sur la définition de certains seuils de pénibilité,
- Le décret 2014-1255 relatif à l'amélioration du fonctionnement des services de médecine de prévention et des CHSCT dans la Fonction publique,
- L'interdiction de la cigarette électronique à la DGAC.

Contacts FO :

Dominique THOMAS (SNPACM/FO): 05.57.92.81.16

Frédéric BARRET (SNNA/FO) : 06.77.24.23.45

